Séance publique du 21 décembre 2001

Délibération n° 2001-0409

commission principale :	proximité, ressources humaines et environnement
objet :	**Convention relative à l'étude de faisabilité de réduction des émissions atmosphériques (ADEME)**
service :	Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 décembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Conformément aux dispositions de la directive n° 2000/76 du parlement européen et du Conseil du 4 décembre 2000, la Communauté urbaine doit limiter l'émission des rejets atmosphériques de ses centres de valorisation thermique des ordures ménagères (centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon sud : exploité en régie, centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon nord : exploité en concession).

Pour ce faire, une étude de faisabilité de réduction des émissions atmosphériques a été engagée. Cette étude permet de bénéficier d'une aide de l'ADEME. Cette aide est une subvention représentant 50 % du montant hors taxe de l'étude, avec un maximum de 23 629,60 € se décomposant pour chacun des bénéficiaires de la manière suivante :

- 11 814,80 € à la Communauté urbaine, soit 50 % du montant des dépenses hors taxe,
- 11 814,80 € à Valorly, soit 50 % du montant hors taxe des dépenses incombant au titre de la concession.

Le bénéfice de cette subvention est subordonné à la signature de la convention annexée au dossier et à la fourniture des justificatifs de dépenses réalisées dans le cadre de cette étude ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

Vu la directive européenne n° 2000/76 en date du 4 décembre 2000 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte ladite convention.

2° - Autorise monsieur le président à :

a) - la signer,

b) - accomplir et à signer tous les actes y afférents.

3° - La recette correspondante sera à inscrire au budget de la Communauté urbaine -direction de la propreté- section de fonctionnement - exercices 2002 et suivants - compte 747 180 - fonction 812 - centre de gestion 5 320 - ligne de gestion 012 124.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,